

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR ☐ LA COUPE* ☐ L'ARRACHAGE*
☐ LA CUEILLETTE* ☒ L'ENLÈVEMENT*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : EDF HYDRO EST

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : BAUMANN Valérie

Adresse : N° 54 Rue Robert Schuman

Commune MULHOUSE

Code postal 68100

Nature des activités : Concessionnaire hydroélectrique

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1 Minuartie hybride	Environ 174 m ² de densité moyenne de 4 ind/m ² + environ 64 pieds isolés	Prélèvement du substrat avec banque de graines
Sabulina tenuifolia subsp.hybrida		
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens

(2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☒	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☒	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude phytoécologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Confortement des écluses pour assurer le maintien de leur fonctionnalité

Suite sur papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Mars 2026 : décapage préalable au chantier de la couche superficielle du sol et mise en stock tampon sur site
 ou la date : Entre août et fin d'année 2026 : Remise en place de la couche superficielle décapée à son endroit d'origine

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION *

Arrachage ou enlèvement définitif

☐

Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :

Arrachage ou enlèvement temporaire

☐

avec réimplantation sur place

☒

avec réimplantation différée

☒

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :

Mise en stock tampon sur le site des couches superficielles du sol contenant la banque de graines qui auront été décapées

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

Entre août et fin d'année 2026 sur leur localisation d'origine par régalage des couches superficielles du sol contenant la banque de graines

Suite sur papier libre

E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT

Préciser les techniques :

Déplacement des couches superficielles du sol au niveau des zones impactées (zones de circulation et zones d'installation de chantier) afin de conserver la banque de graine durant les travaux:

Décapage mécanique sur 10-15 cm (20 cm au maximum, la couche superficielle de sol étant assez mince sur la digue)

Mise en stockage tampon sur le site en bordure de la plateforme existante à côté de l'usine (secteur en dehors des emprises de travaux, des zones de présence de la Minuartie et des zones de présence d'espèces végétales invasives)

Régalage des matériaux sur leur localisation d'origine

Suite sur papier libre

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie végétale

☐

Préciser : .. Bureau d'études ou entreprises

ayant l'expérience de ce type de travaux (probablement

Formation continue en biologie végétale

☐

Préciser : .. Nature et Techniques, entreprise de travaux de génie écologique)

Autre formation

☐

Préciser :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Grand Est

Départements : Haut-Rhin

Cantons : Ensisheim

Communes : Vogelgrun

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Réimplantation des spécimens enlevés

☒

Mesures de protection réglementaires

☐

Renforcement des populations de l'espèce

☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

☐

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : cf. Dossier CSRPN

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Non concerné

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Compte-rendu de l'opération de déplacement et stockage temporaire sur site

Suivi de la colonisation des espèces invasives sur le stockage temporaire

Compte-rendu de l'opération de régalage sur les zones décapées (localisation initiale de la Minuartie)

Suivi N+1 et N+2 de la reprise de l'espèce sur site

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ...MULHOUSE

le ...06.10.2025

Votre signature

